S'INSCRIRE A UNE PERMANENCE DE LA BALANCELLE



MODE D'EMPLOI

Pour vous permettre d'effectuer une permanence, la Balancelle a mis en **place un nouveau système d'inscription en ligne**. A partir d'un message que vous recevrez dans votre boîte mail, il vous faudra activer un compte.

Cette opération n'est à réaliser qu'une seule fois. Par la suite, vous pourrez directement accéder au tableau de bord de vos permanences en vous connectant sur l'intranet de La Balancelle, à partir de l'adresse suivante :

https://labalancelle.yo.fr

Prenez le temps de lire le mode d'emploi. Avec l'habitude, une inscription à une permanence ne vous prendra que très peu de temps.

Suite à l'inscription de votre enfant, vous recevrez le mail suivant de la part de : comptes@labalancelle.yo.fr (si ce n'est pas le cas pensez à regarder dans vos spams et à défaut, n'hésitez pas à contacter La Balancelle)



Finalisez la création de votre compte

Un compte vient de vous être créé sur le site de la balancelle.

Pour finaliser et activer ce compte, vous devez cliquez sur ce <u>lien</u> afin d'enregistrer un mot de passe.

Ce compte vous permettra d'accéder aux parties sécurisées du site.

Votre login pour vous connecter au site est: sant-annac

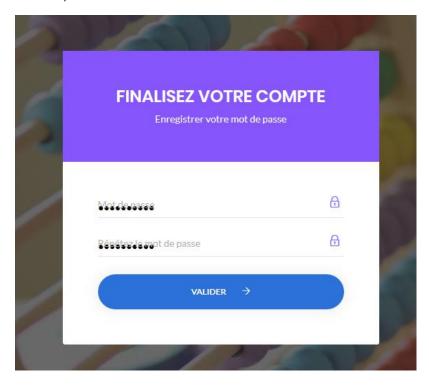


Exemple de login personnalisé à noter

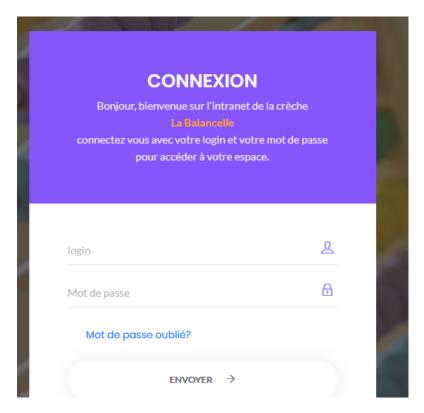
Pour finaliser la création de votre compte, il faut :

- Penser à noter et à mémoriser votre login pour pouvoir vous connecter au site par la suite.
- Créer et mémoriser votre mot de passe en cliquant sur le lien bleu souligné.
 Attention, votre mot de passe et votre login sont personnels (chacun des parents dispose de son propre compte)

En cliquant sur le lien, la page suivante s'affiche. Vous pouvez dès lors créer votre mot de passe et cliquer sur valider.



Une fois votre mot de passe validé, la page ci-dessous s'affiche. Vous devez la renseigner en tapant votre login et mot de passe. Pour vous connecter, cliquer sur « Envoyer » :



Vous arrivez ensuite sur la page d'accueil du site Internet de la Balancelle.

Cliquez sur le bouton bleu en haut à droite de la page « Intranet »



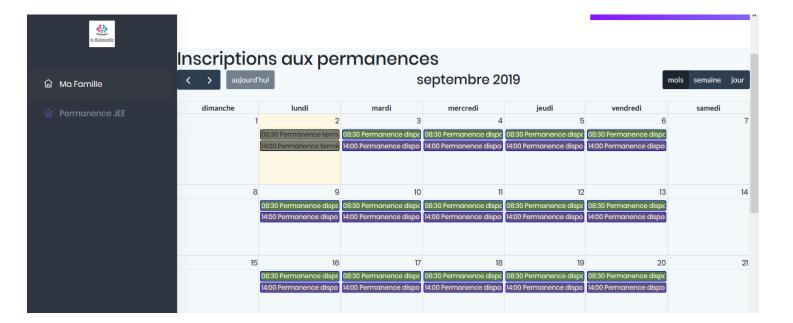
Cliquez ici

Vous arrivez sur la page ci-dessous avec les données de votre famille :



Cliquer sur l'onglet Permanence JEE ou Multiaccueil dans le menu gris à gauche pour accéder au calendrier des permanences disponibles.

La page suivante s'affiche:



Vous pouvez vous inscrire **sur les permanences disponibles** en cliquant sur le créneau qui vous convient. Vous verrez apparaître la page ci-dessous pour finaliser votre inscription :



Pour confirmer votre inscription, cliquez sur le bouton vert « s'inscrire ».

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrit(e) à la permanence sélectionnée dans le calendrier qui s'affiche. Votre permanence est désormais indiquée par un encadré rouge « permanence à réaliser »



Recommencez la même opération pour une inscription sur d'autres créneaux. <u>Veillez</u> à espacer d'environ 3 semaines chacune de vos inscriptions dans la mesure du possible pour le bon déroulement de l'accueil des enfants.

A NOTER:

Vous ne pouvez vous inscrire que sur des permanences disponibles.

Vous pouvez vous désinscrire d'une permanence jusqu'à 14 jours avant sa date de réalisation. Passé ce délai, vous devez contacter la directrice-adjointe de la structure où est inscrit votre enfant.

Vous recevrez automatiquement des mails de rappel de vos permanences

Vous pouvez suivre le tableau de bord de vos permanences directement sur l'intranet, en cliquant sur « ma famille » dans le menu gris à gauche :



En cas de difficulté d'ordre technique, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : help@labalancelle.yo.fr

Au plaisir de collaborer avec vous dans l'éducation de votre enfant.